

# Le Cadre Noir de Saumur, deux siècles d'évolutions techniques et théoriques au service de la guerre et du sport

Si les guerres de la Révolution et de l'Empire ont certes confirmé la bravoure légendaire de la cavalerie française, elles ont aussi révélé l'insuffisance de sa formation équestre. Les maladies contagieuses, la férocité des combats et la mauvaise qualité de l'équitation militaire de l'époque ont anéanti ses troupes. Au lendemain des guerres napoléoniennes, la cavalerie française est décimée. Dès 1815, pour reformer les troupes à cheval, une école de Cavalerie fut créée à Saumur avec pour mission de normaliser l'emploi du cheval de guerre. Face à l'urgence de cette remonte en cavaliers et en chevaux, on y constitue un corps d'enseignants composés de quelques grands écuyers, civils, issus des Manèges de Versailles, des Tuileries ou de Saint-Germain. Considérés comme l'élite de l'époque, ils forment des élèves officiers de cavalerie : c'est la naissance du Cadre Noir de Saumur.

Évoquer le Cadre noir de Saumur, c'est retracer l'histoire de l'équitation française. Saumur a participé très activement à l'évolution des pratiques équestres dans la mesure où la supériorité de l'équitation a toujours été considérée comme l'élément déterminant dans la qualité manœuvrière des régiments de cavalerie. Il existe donc un lien très fort entre l'évolution de la stratégie et de la tactique et l'évolution des pratiques équestres. Dès 1815, la plupart des idées et des innovations en matière d'équitation y furent confrontées aux nécessités de la guerre. Marqué tour à tour par les quatre grands courants de l'équitation française, Saumur a connu le succès sous le signe de l'éclectisme. Malgré les différences qui existent entre ces courants, une constante demeure : l'équitation d'extérieur et l'équitation savante restent toujours intimement liées dans un rapport qui fonde l'histoire du Manège de Saumur dont il est avéré qu'il est, au delà de ses aspects strictement militaires, à l'origine des sports équestres contemporains.

Pour comprendre la problématique développée à Saumur, il faut garder présent en mémoire que l'équitation savante a toujours été considérée comme le substrat de l'équitation d'extérieur, militaire et sportive. La rupture entre équitation de manège et équitation d'extérieur n'interviendra qu'à partir de la défaite de la guerre de 1870 et encore, pas de façon définitive. C'est ce rapport constant de l'équitation d'extérieur à l'équitation savante qui fonde l'histoire de Saumur.

### LES DEUX PREMIERS ÉCUYERS DU MANÈGE DE SAUMUR : JEAN-BAPTISTE CORDIER ET LE MARQUIS DUCROC DE CHABANNES

En 1815, deux écuyers se partagent l'enseignement de l'équitation : Cordier et Ducroc de Chabannes. Chacun apporte un enseignement, issu des maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il s'agit

*Les sauts d'école ont été introduits à Saumur par Jean-Baptiste Cordier. Ils servaient autrefois à tester la solidité en selle des élèves officiers. Ils ont été maintenus par tradition et font aujourd'hui la renommée du Cadre Noir de Saumur.*

d'enseignements différents. Jean-Baptiste Cordier appuie son enseignement sur les principes de l'ancienne équitation qui prend racine en Italie au début du XVI<sup>e</sup> siècle et dont l'apogée est marquée par l'équitation de Versailles, tandis que le marquis Ducroc de Chabannes s'inspire de l'équitation militaire du colonel d'Auvergne fondée sur la « parfaite union de l'homme et du cheval », sur la liberté de mouvement de l'un et de l'autre, sur l'absence de contrariété, le temps, la douceur et la patience.

On est redevable à Cordier d'avoir introduit à Saumur le travail des "Sauteurs en liberté" et dans les "Piliers". Ces sauts servirent à l'instruction pour éprouver la solidité en selle des soldats. Pratiqués dans un contexte qui n'étaient pas le leur, ils prirent, à partir de 1847, la forme particulière qui fait encore aujourd'hui la renommée du Cadre noir de Saumur.

### L'ORDONNANCE DE 1829 CRÉE UNE PÉRIODE DE RECHERCHE EN ÉQUITATION : BAUCHER ET D'AURE

En 1829 paraît une nouvelle ordonnance dont l'objectif est de rendre la cavalerie plus rapide et plus souple dans les manœuvres. Le Cours d'équitation de Cordier n'était plus adapté. Aucun projet d'un nouveau cours ne donnant satisfaction, on fit appel à trois écuyers civils qui tenaient des établissements d'équitation à Paris : Franconi, d'Aure et Baucher. Les deux derniers étaient de véritables chefs d'école.

Baucher a élaboré une équitation savante fondée sur de nouveaux principes et des essais de sa méthode furent faits à Paris, Saumur et Lunéville. Malgré l'enthousiasme qu'elle suscita chez bon nombre d'officiers, elle ne fut pas adoptée dans l'armée. La situation évolue à l'apparition du bauchérisme et ses essais dans l'armée. Baucher propose une simplification de sa méthode, mais celle-ci n'est pas en cohérence avec l'ensemble du système militaire. On entre dans une période d'innovation, de recherche, de confrontation ; le XVIII<sup>e</sup> siècle s'éteint.



© ANJOU LAUROUX / FENE

*Bien que le comte d'Aure ait contribué à partir de 1847 à donner aux sauts d'école de Saumur leur vocation militaire, l'influence de l'équitation savante reste bien présente. Courbettes, croupades et cabrioles sont codifiées et stylisées.*

L'équitation des écuyers va prendre une tournure plus personnelle. On ne peut passer sous silence Novital, écuyer en chef, s'initiant au bauchérisme, Guérin successeur de d'Aure, L'Hotte, qui ont pratiqué une équitation savante bien éloignée des « Cours d'équitation militaire », que ce soit celui de 1825 ou celui de 1853 qui sera rédigé par le comte d'Aure...

Ce qui est remarquable, c'est de constater que l'institution militaire ait autorisé ses écuyers à pratiquer une équitation savante. On ne peut nier que la pratique de cette dernière rehausse l'autorité de ses cadres et le prestige de l'institution.

La position du commandant Guérin est particulièrement significative. Bauchériste remarquable, il est nommé écuyer en chef en 1855 pour succéder au comte d'Aure.

Le général L'Hotte, formé par deux maîtres si opposés dans les principes, d'Aure et Baucher, et très soucieux de clarifier la situation, prit une position très claire en interdisant la pratique de l'équitation savante par les écuyers sur les chevaux de l'État, mais en l'autorisant sur les chevaux personnels même dans le cadre de l'institution. À côté d'une équitation exclusivement orientée vers les nécessités de la guerre se perpétue donc l'usage d'une équitation de représentation, plus savante, qui continue à véhiculer une sorte de modélisation du pouvoir et de l'art de commander. Ce modèle s'effondrera au cours du premier conflit mondial.

En 1847, d'Aure prend le commandement du manège de Saumur avec la mission de rédiger un cours. En 1853, son Cours d'Équitation est adopté officiellement et enseigné à l'École de Cavalerie et dans les corps de troupes à cheval. Ce cours va transformer l'enseignement et l'orienter vers l'équitation d'extérieur; les courses, le steeple, l'obstacle, etc. On peut sans crainte affirmer qu'il est à l'origine des pratiques sportives à Saumur.

### LA MODIFICATION DU RÔLE TACTIQUE DE LA CAVALERIE À LA GUERRE DE 1870 : LE RÈGLEMENT DE 1876

Après la défaite de 1870, l'armée prépare la revanche. Or, les conséquences de la guerre de 1870 sur le rôle tactique de la cavalerie et sur l'emploi du cheval marquent profondément cette époque.

En 1870, l'adoption du tir rapide, du fusil à répétition, qui ne permet plus de passer entre deux salves, et l'utilisation de poudre ne produisant plus le nuage de fumée qui servait de paravent pour charger sabre au poing, rendent nécessaire une transformation de la tactique. On demande donc aux chevaux une vigueur, une

puissance et une résistance bien supérieures à ce qu'elles étaient avant. L'élevage du cheval en est stimulé mais aussi son entraînement qui doit, par une hygiène et un travail bien mené, l'amener à fournir le maximum de vitesse et de résistance.

On découvre aussi que la guerre devait être livrée et gagnée dans les jours qui suivaient la déclaration de guerre et qu'il fallait que chevaux et cavaliers soient continuellement entraînés pour être immédiatement prêts à ces éventualités. L'invention des compétitions équestres, des grands raids d'endurance ou du championnat du cheval d'armes, fut l'une des solutions imaginées pour répondre à cette nouvelle donnée et rendre l'entraînement des cavaliers comme des chevaux permanents.

### LA MÉCANISATION DE L'ARMÉE IMPOSE LA RECONVERSION

Au cours de la première guerre mondiale, les cavaliers mirent pieds à terre. Certains fournirent les premiers cadres de l'aviation naissante.

Pour couronner le tout, la mécanisation de la cavalerie rendit le cheval inutile sur le champ de bataille sur le terrain européen.

Se pose alors la question de l'utilité du Cadre Noir au sein de l'armée après la seconde guerre mondiale. Le gouvernement de l'époque ne peut se résoudre à faire disparaître ce qui était devenu l'un des fleurons de la France.

Car si la vocation première de ce corps d'élite, à l'époque, était bien évidemment de former les officiers et sous-officiers de cavalerie et de dresser des chevaux pour un usage militaire, les principes de l'équitation savante ont toujours été maintenus par les écuyers, dont le goût prononcé pour l'Art Equestre ne pouvait se limiter qu'à la seule vocation militaire (voir plus haut).

Le Cadre Noir était devenu le garant de la doctrine équestre française, par le maintien et la pratique des principes de l'équitation académique. En 1828, à l'occasion de la visite à Saumur de Son Altesse Royale la Duchesse de Berry, un Carrousel avait été donné en son honneur. Ce fut la première présentation du savoir-faire des écuyers en public. Depuis, le Cadre Noir de Saumur avait pris l'habitude de se présenter en public, en France et à l'étranger, devenant ainsi au fil du temps un véritable patrimoine vivant pour la France.

Les années 70 ont connu un développement spectaculaire de l'équitation de loisir avec la création d'innombrables centres équestres. Aussi, la France a souhaité organiser l'enseignement de l'équitation en créant une école qui aurait pour vocation la préparation aux diplômes supérieurs d'enseignants et la préparation à la compétition de haut niveau. Confiée au Ministère des Sports, l'ENE est créée par décret en 1972.

Elle s'est naturellement appuyée sur le savoir-faire et les connaissances des écuyers du Cadre Noir, qui, en devenant le corps enseignant de cette école, trouvait une reconversion tout en maintenant ses missions d'origine : enseigner l'équitation adaptée à son époque, militaire hier, sportive aujourd'hui, et dresser des chevaux. Le Cadre Noir passait ainsi du statut militaire au statut civil.

# ILIERE

## Histoire



© ALAIN LAURIOUX / ENE

Au sein de l'Ecole Nationale d'Equitation, le Cadre Noir a retrouvé sa mission d'origine : enseigner l'équitation. Il s'adresse aujourd'hui aux professionnels et aux sportifs de haut niveau.

### L'ORIENTATION SPORTIVE DU CADRE NOIR

► En 1912, les sports équestres font leur entrée aux Jeux Olympiques de Stockholm. En 1919, sous l'impulsion du colonel Wattel, commence une nouvelle aventure pour le Manège de Saumur comme pour l'Ecole de Hanovre en Allemagne, qui tous deux orientent leur action vers la préparation olympique.

Dès 1920, trois écuyers du Cadre Noir sont sélectionnés pour représenter la France à Anvers : le lieutenant Artola en dressage, le lieutenant L'Hotte en saut d'obstacles et le capitaine Saint-Pouloff en concours complet.

En 1922, un centre de préparation aux grandes épreuves équestres internationales est créé à Saumur avec pour objectif de « constituer, en cavaliers et en chevaux, le fond des équipes destinés à représenter la France dans les concours internationaux », ancêtre de l'actuel Pôle France Equitation.

Dès lors, le Cadre Noir sera présent lors des plus grandes échéances nationales et internationales (Championnats d'Europe, Jeux Equestres Mondiaux, Jeux Olympiques) et ce, dans toutes les disciplines équestres.

A Paris en 1924, le capitaine Lesage remporte le premier titre olympique dans l'histoire du Cadre Noir de Saumur en décrochant la médaille de bronze en individuel dans la discipline du dressage. Deux olympiades plus tard, il remporte la médaille d'or en individuel.

Puis, c'est alors une pluie de médailles :

- médaille d'argent par équipe en dressage à Berlin en 1936 (lieutenant de Ballore),
- médaille d'or par équipe à Londres en 1948 (capitaines Buret et Saint-Fort Paillard),
- médaille de bronze par équipe en concours complet à Rome en 1960 (adjudant le Goff et lieutenant Durand),
- médaille d'or en individuel en concours complet en 1968 à Mexico (adjudant Guyon).

Au total, avec 46 sélections d'écuyers sur 18 olympiades, le Cadre Noir de Saumur a remporté 11 médailles olympiques dont 8 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.

Si, au cours de son histoire, le Cadre Noir a été présent lors des plus importantes compétitions sportives, son devoir militaire ne

l'autorisait pas à s'y consacrer totalement.

Aujourd'hui, au sein de l'Ecole Nationale d'Equitation, dont il est le corps enseignant, la compétition est l'une des composantes de ses différentes missions, car « s'il est vrai que l'instruction demeure la vocation du Cadre Noir d'aujourd'hui et de demain, c'est en fonction de la compétition qu'il peut désormais, sans arrière-pensée, rechercher et promouvoir une pédagogie nouvelle répondant aux besoins de l'équitation moderne » (Général Durand).

Le Cadre Noir compte aujourd'hui parmi ses effectifs des écuyers dont la renommée sportive n'est plus à faire, véritables piliers de l'équipe de France, notamment dans la discipline du concours complet.

Aux derniers Jeux Equestres Mondiaux de Jerez de la Frontera en 2002, l'adjudant Didier Courrèges et Jean-Luc Force ont remporté le titre de vice-champions du Monde par équipe.

En 2003, nouvelle sélection en équipe de France et nouvelles médailles pour le Cadre Noir puisque Jean-Luc Force et Arnaud Boiteau remportaient cette fois le titre de vice-champions d'Europe par équipe.



© COGNUS PICO

Le Cadre Noir compte aujourd'hui parmi ses effectifs des écuyers dont la renommée sportive n'est plus à faire, véritables piliers de l'équipe de France. Arnaud Boiteau et le major Didier Courrèges sont sacrés champions olympiques par équipe en concours complet à Athènes en 2004.

Enfin, le major Didier Courrèges et Arnaud Boiteau ont remporté le titre de champions olympiques par équipe à Athènes en 2004.

Ces nombreux résultats sportifs ne font que renforcer la crédibilité de l'enseignement des écuyers du Cadre Noir de Saumur. C'est cette crédibilité que viennent rechercher aujourd'hui les élèves qui choisissent d'être formés à l'Ecole Nationale d'Equitation, qu'ils soient français ou étrangers.

Ainsi, le Cadre Noir, né des contraintes imposées au XVIII<sup>e</sup> siècle à la cavalerie pour réaliser les manœuvres sur les champs de bataille, s'est adapté aux évolutions des époques qu'il a traversées. Le développement des pratiques sportives directement issues de l'entraînement intensif des chevaux de la cavalerie, concurrencés par la motorisation de l'armée lui a ouvert la voie d'une reconversion dans laquelle il continue en définitive à assurer ses missions d'origines. ■

### Patrice FRANCHET d'ESPEREY

Ecuyer du Cadre Noir de Saumur

Responsable du centre de documentation de l'Ecole Nationale d'Equitation